

L'an deux mil dix-huit, le vingt-sept juillet, le conseil municipal de Luzillat, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de C. RAYNAUD Maire.

Nombre de membre en exercice : 14

Date de convocation : 20/07/2018

Présents: RAYNAUD C, GRENET J, PONCHON F, BONNET C, STAELEN J, DUPOIS MF, DAUPHANT G, ALVES S, MORIN P, FAYET P, MONTEIRO H, MIGNOT M.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Absents : GIBELIN-BOYER P, OLLIER T

Mme MONTEIRO Hélène a été élue secrétaire.

Dénomination des voies communales dans les villages de Vendègre, Les Maréchaux, Les Fumoux, Villeret, Les Garmins et Les Périlèves.

Le Maire informe l'assemblée que selon l'article L 2121-29 du Code Général des Collectivités territoriales, le Conseil Municipal détient la compétence de la dénomination des rues et places publiques. Il rappelle la précédente étape de dénomination à l'Armonière et Chard réalisée en février 2018

Considérant les consultations et réunions organisées avec les habitants de Vendègre, Les Maréchaux, Les Fumoux, Villeret, Les Garmins et Les Périlèves.

Après délibération, le conseil municipal décide la dénomination des rues dans les villages de Vendègre, Les Maréchaux, Les Fumoux, Villeret, Les Garmins et Les Périlèves. figurant sur le plan annexé à la présente délibération.

Elles recevront les dénominations officielles suivantes :

Anciens noms classement voirie communale et départementale :

LES FUMOUX

N° 1 rue du ruisseau
N° 2 rue des Vignes
N° 4 rue du Lavoir

Route départementale N° D55
chemin communal N° 27 des Fumoux
Route départementale N° D334

VILLERET

N° 3 rue de Villeret

Route départementale N° D334

LES PERILEVES

Rue des Périlèves

Route départementale N° D55A

LES MARECHAUX

N°1 Rue de la Fontaine
N°2 Rue de la Petite Armonière

Route départemental N° D55A
Route départementale N°D55/D55A

Réunion du 27 juillet 2018 - suite

LES GARMINS

N°1 Rue des Pigeonniers
N°2 Rue des Bermes

Route départementale N° D94
Chemin communal N°21 Chemin des Maréchaux

VENDEGRE

N°1 Rue des Clos
N°2 Rue des Puys
N°3 Rue de L'Entente
N°4 Rue des Bambous
N°5 Rue de Belime
N°6 Rue de Baracou
N°7 Place du Chêne
N°8 Impasse des Iris
N°9 Chemins des Collines

Route départementale N° D55
Route départementale N° D94
Route départementale N° D55
Voie communale N°20 Chemin de Vendègre
Voie communale N°20 Chemin de Vendègre
Voie communale N°20 Chemin de Vendègre

Voie communale N°19 Chemin de la Garenne

Chemin de Montfroid
Les Choyes

Chemin des Pins N°17
Chemin de Luzillat EST N°3

Vérification des extincteurs

Le Maire présente à l'assemblée les quatre différentes propositions (SICARD P. , ISOGARD, SECURIPRO, PROTECT FRANCE INCENDIE) pour la vérification périodique des extincteurs de la commune.

Après examen et délibération, le conseil municipal décide de confier la vérification des extincteurs de la commune Ste SICARD SECURITE INCENDIE 4 Impasse de la chute d'eau 63490 SAUXILLANGES pour un montant 5.40 € HT par extincteur pour une vérification pression auxiliaire, de 4.70 € HT par extincteur pour une vérification pression permanente et 13.80 € HT de frais de déplacement.

Personnel

Suite à la lettre de démission de M. HERTER Roger, reçue le 25 juillet, il va être nécessaire de créer un poste non permanent de 3 mois dans un premier temps pour 35 heures hebdomadaires dans d'un accroissement temporaire d'activité. Une annonce sera publiée par Pôle Emploi et selon les candidatures reçues une séance pour la réception des candidats sera organisée.

Repères IGN

Ils ont été réactualisés : 293.5 salle des fêtes de Luzillat, 293.67 à l'église, et 293.40 pour les logements de l'ancienne école.

SEMERAP

Les 2 pompes de la station d'épuration ont été remises en service. Mais suite au contrôle de la station d'épuration, il s'avère que les effluents rejetés ne sont pas conformes. Un courrier devra être transmis à la SEMERAP pour leur rappeler les obligations de la convention.

Réunion du 27 juillet 2018 - suite

Véhicule

Le Scudo ne passera pas au prochain contrôle vu son état de vétusté, son remplacement doit être envisagé pour le mois de septembre.

Questions diverses

Jacques STAELEN signale que l'équipe d'insertion du chantier de DETOURS devait remettre en état les toilettes du stade, mais mauvais réglage, cela ne fonctionne pas.

Les travaux de réfection du four de Montgacon sont terminés. Le prochain programme concernera le lavoir à Vendègre vers chez SICARD.

Le Maire propose de convoquer l'équipe du chantier d'insertion pour diverses mises au point.

Pierre FAYET demande d'un panneau de stationnement interdit soit apposé devant le four de Montgacon.

Christiane BONNET informe l'assemblée que la sortie organisée par le CCAS pour les personnes âgées aura lieu le 04 septembre à Murat le Quaire (maison de la Toinette). Elle demande des photos de classe des années 1950.

Florent PONCHON : réunion de la commission école le 10 aout prochain pour la préparation de a rentrée scolaire. Le Relais Auvergnat demande le changement d'un chéneau.

Guillaume DAUPHANT propose que pour le cabinet médical, soit envisagé une location hebdomadaire pour la coiffure ou l'esthétique. Problème de mauvais fonctionnement de l'éclairage public à l'Armonière, éclaire en journée.